LE PUY DU FOU PLAIDE SA CAUSE AUPRÈS DU PRÉSIDENT

PUY DU FOU®

Le Puy du Fou plaide sa cause auprès du Président

Nicolas de Villiers, président du Puy du Fou, a participé à une réunion avec le chef de l'État, des ministres et des professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, pour parler avenir.

Nicolas De Villiers. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Entretien

Nicolas de Villiers, président du Puy du Fou.

Nicolas de Villers, comment s'est déroulée cette réunion avec le chef de l'État et ses ministres ?

Elle réunissait l'ensemble des représentants du monde de l'hôtellerie, restauration, du tourisme et du monde des loisirs. Elle était présidée par Emmanuel Macron qui est resté durant trois heures et a pris de nombreuses notes sur nos interventions. C'était pour nous l'occasion de faire nos demandes et parler de nos angoisses.

Qu'avez-vous proposé à Emmanuel Macron concernant le Puy du Fou et le monde des loisirs ?

J'ai proposé la création d'un label national pour nos parcs qui permettrait de garantir au public que nous respectons les règles sanitaires préconisées par l'État. Cela laisserait une liberté aux personnes qui choisiraient les parcs qu'ils fréquentent en prenant en compte ce label ou non. Le chef de l'État n'a pas confirmé la mise en place de ce label mais a entendu la demande et a été très à l'écoute. Il n'a pas pu apporter de réponse mais a promis que les ministres travailleraient sur un cadre juridique pour permettre la sérénité de tous.

Vous avez également demandé la création d'un fonds de compensation pour les entreprises du tourisme…

Oui car beaucoup d'entreprises du tourisme sont associatives ou familiales. Le Puy du Fou est un acteur du tourisme indépendant qui n'a pas de magot caché. J'ai fait cette demande au nom des entreprises saisonnières qui ont pris de plein fouet cette crise sanitaire. Ce fond viendrait soutenir et accompagner ces entreprises. Emmanuel Macron a répondu par la promesse d'un accompagnement financier de l'État qui devrait être calculé mi-mai.

Enfin, vous avez proposé que les parcs comme le Puy du Fou puissent rouvrir au 2 juin. Qu'en est-il ?

Le 2 juin me semble raisonnable car nous, ça nous laisse le temps de nous préparer et cela laisse à l'État la possibilité d'avoir le recul sur le déconfinement. Le chef de l'État m'a proposé que l'on se retrouve fin mai pour en discuter. Il a conscience que c'est compliqué pour nous mais je lui ai rappelé qu'au Puy du Fou, nous avons un site de 100 ha et qu'il y a moins de promiscuité que dans une grande surface. Nous sommes des professionnels de la circulation du flux. Donc sur ce point-là, nous sommes encore dans l'incertitude la plus totale.

Recueilli par Jeanne HUTIN.

Ouest France – Samedi 25 avril 2020